



VARENNES

Varennes, située en bordure du Saint-Laurent à quelques minutes des accès pour Montréal, offre à ses quelques 21 500 citoyens, un décor enchanteur. Elle propose un **milieu de travail dynamique** et propice au **développement du potentiel de ses gestionnaires** et est présentement à la recherche d'un :



## CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES Service des ressources humaines

Poste cadre à temps complet  
(remplacement d'un congé de maternité  
d'avril 2019 à septembre 2020)

### Les défis :

Sous la supervision de la directrice des ressources humaines, le conseiller accomplit toutes les tâches inhérentes à l'ouverture et au suivi des dossiers du personnel. Interprète les politiques relatives à la gestion des ressources humaines, des régimes d'avantages sociaux, des conventions collectives et autres contrats de travail ; renseigne les employés et gestionnaires. Participe au processus d'embauche et d'accueil des nouveaux employés. Coordonne la tenue des comités de santé et sécurité au travail. Assure la gestion des dossiers d'invalidité auprès de l'assureur ainsi que ceux relevant de la CNESST. Collige et compile diverses statistiques pour son secteur d'activités.

### Le candidat idéal doit :

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en gestion des ressources humaines, en relations industrielles ou dans tout autre domaine pertinent ;
- Posséder au moins une (1) année d'expérience pertinente à la fonction, préférablement acquise en milieu municipal, dans une administration publique ou dans un environnement syndiqué ;
- Posséder une capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément et à respecter les échéanciers ;
- Faire preuve d'ouverture d'esprit, de dynamisme et d'initiative ;
- Posséder un jugement sûr et être doté d'un bon sens de l'organisation ;
- Posséder d'excellentes aptitudes pour la communication ainsi que pour les relations interpersonnelles ;
- Maîtriser les outils de la suite Microsoft Office ;
- Être membre de l'Ordre des CRHA, détenir une expérience significative dans la gestion de dossiers SST (prévention et indemnisation) et d'invalidité, constituent des atouts.

### Travailler pour la ville de Varennes c'est faire partie d'une organisation dynamique offrant :

- Un horaire de travail de **65 heures par quinzaine** réparties sur 9 jours de travail ;
- Une **rémunération compétitive** ;
- Un **REER collectif** incluant une généreuse contribution de l'employeur ;
- Un **régime d'assurances collectives** (incluant l'assurance dentaire) ;
- Les autres avantages sont déterminés dans la politique des conditions de travail du personnel cadre en vigueur.

Les candidats intéressés doivent transmettre leur candidature en indiquant le n° de concours **2019-02** au plus tard le **10 février 2019** à l'attention de :

**Concours Conseiller RH**  
**Service des ressources humaines**  
**Ville de Varennes**

✉ : [emploi@ville.varennes.qc.ca](mailto:emploi@ville.varennes.qc.ca)